



CIDOX SA
6, rue des Fours à Chaux
49 100 ANGERS FRANCE

SA au capital de 38 113 euros
R.C Angers 89 B 800 - NAF 4673A - SIRET 35265984100014

TEL : 33 (0)2 41 43 60 00
FAX : 33 (0)2 41 43 60 01

Email : info@planetpal.net
<http://www.planetpal.net>

TVA : FR 50 35 26 59 841

PROPOSITION POUR LE FOUR F 56/30

**Four de Chauffage d'Eléments en Bois :
F 56/30 pour répondre à la Norme Nimp 15**

I - DESCRIPTION DU PRODUIT

Four de dimensions intérieures (utiles)

Largeur de 2,80 m
Hauteur de 2,50 m
Longueur de 6,50 m

Caractéristiques générales extérieures

Largeur de 3 m
Hauteur de 3,57 m
Longueur de 8,60 m hors rails de sortie
Poids : environ 7500Kg avec les rails et le chariot
Caisse du four mono bloc équipée de ses oreilles pour élinguage.
Le chargement et déchargement s'effectue avec une grue, le four est livré avec ses rails de sortie (en deux parties assemblables, et avec le chariot).
La cheminée est livrée non montée.

Encombrement du four monté

Longueur de l'ensemble 16 m : four plus sortie du chariot
Largeur : à la sortie du four, il faut le débattement des portes, donc 3 mètres +1,5 mètre de chaque côté.
Autour des rails extérieurs, il faut la place pour que le chariot élévateur puisse charger des deux côtés (rayon de braquage).
Hauteur hors tout 3,57 mètres.

Chargement sur chariots

De largeur 2,70 m
Chariot guidé par rail intérieur et extérieur au four, permettant de charger l'intégralité des éléments à traiter sur les chariots en extérieur et de rentrer la charge (ou de la sortir) en une seule fois.

Chauffage par brûleur au fuel

Puissance 100 KWatt
Consommation de plus ou moins 10 litres par heure de fonctionnement de chaudière, soit environ 2/3 du temps de traitement (+/- 30 litres par fournée).
Cuve-réservoir de 500 litres équipé d'un bac de rétention.

1/4

Ventilation

2 ventilateurs puissance 2 K W en 380 Volts triphasé 50 Hz

Régulation de température

- Température régulée par automate programmable
 - 2 entrées analogiques pour température et hygrométrie
 - 8 entrées normales pour programmation
 - 6 sorties pour commandes chaudières, humidificateur, ventilateur,...
- 2 capteurs de température montés sur le retour d'air vers la chaudière.

Enregistreur de température

Un enregistreur de température avec ses propres capteurs pouvant noter en continu la température prise en sortie de four vers l'entrée de la chaudière et son évolution en fonction du temps.

Il y a deux sondes de températures sur le canal de conduite d'air qui a 3 mètres de large.

Ces enregistrements feront preuve de la durée de montée en température, de la durée de son maintien et de sa valeur absolue. La fréquence des mesures est d'une mesure toutes les 10 secondes.

Notre système est quasiment inviolable du fait de sa conception : la température du four est mesurée par deux capteurs en continu sur le dernier mois minute par minute. La nouvelle journée annule l'enregistrement du jour j -31.

Une carte mémoire permet de transférer les données sur n'importe quel ordinateur au format EXCEL en conservant l'ensemble des mesures du mois.

Bien sûr, on n'imprimera que le traitement du jour en notant la nature et la destination du lot traité, cependant l'ensemble du mois restera en mémoire. Cela rend presque impossible toute fraude.

Logiciel fourni.

Température

- Durée du traitement : celle ci se règle en fonction des impératifs acceptés lors de l'engagement de conformité de l'application de la norme NIMP15 et interprété par le CTBA.
- Température homogénéisée par brassage de l'air, avec un ventilateur de 4 Kw.

Volume des éléments traités (selon les types)

Le volume intérieur de 45,50 m3 peut être utilement rempli jusqu'à 30-35 m3.

L'arrangement des bois sur le chariot extérieur compte tenu de la charge nécessaire doit permettre de traiter jusqu'à 15 m3.

Pour des palettes 80 x 120 non imbriquées, 16 piles de 15 palettes, soit 240 palettes.

Pour d'autres dimensions ou d'autres éléments, calculer en fonction du volume.

Isolation

Par laine de roche, épaisseur 50 mm prise en sandwich entre la peau intérieure en inox et le revêtement extérieur en tôle thermolaquée.

Isolation identique des conduits de retour d'air vers la chaudière.

Caisson en double fond tout inox.

Isolation de la porte par boudin de caoutchouc assurant une étanchéité totale.

Consommation

Fuel

Consommation de 25 à 40 litres par cycle selon le volume des bois à chauffer et la température de départ.

Garantie

Garantie totale 6 mois contre toute pièce reconnue défectueuse.

II - TARIF ET RÈGLEMENT

Prix départ

66 700 Euros HT (four comprenant une porte de fermeture de la partie contrôle et chaudière). Le transport n'est pas compris.

Option

Possibilité de fournir un générateur électrique au fuel pour être entièrement autonome. Prix sur demande.

Transport

A charge du client.

Prévoir un transport exceptionnel simple (largeur hors tout 3 m). Le four peut être transporté sur un porte-char.

Formation

Une journée de formation peut être dispensée sur place pour expliquer la norme NIMP15 et le fonctionnement du four F 56/30.

Il faut former les opérateurs du four et les personnes susceptibles de sortir les feuilles de température avec les certificats de traitement.

Il est nécessaire que cette personne soit habituée à la manipulation classique d'ordinateur.

Cette journée est facturée en sus 870 euros H.T. plus frais de déplacement (Km et frais de route). Si la formation a lieu à l'étranger, les journées de déplacement sont aussi facturées 870 euros.

Les commandes sont enregistrées à réception de l'acompte

A ce jour, les délais de livraison sont de 8 à 10 semaines mais sont susceptibles de s'allonger en fonction des commandes enregistrées.

Ils devront être fixés à la date du versement de l'acompte.

Modalités de règlement livraison client français

A la commande 1/3 TTC par chèque

Avant expédition 1/3 TTC par chèque

Après expédition 1/3 TTC par traite acceptée à 30 jours de date d'expédition

Modalités de règlement livraison client hors France

A la commande 40 % par virement

Le solde par lettre de crédit confirmée par la Banque Populaire Atlantique à la Société Cidox Sa avant expédition du four.

N° compte : 01021680630

Banque Populaire Atlantique - 35 rue du Nid de Pie - 49000 ANGERS

Cette lettre de crédit sera établie à 30 jours net de livraison.

III - CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Nos offres ainsi que celles de nos agents ou représentants sont faites sans engagement. Seul, notre accusé de réception de commande nous lie avec nos clients.

Aucune commande acceptée par nous ne peut être annulée sans notre consentement.

Nos ventes sont faites en usine ou en magasin, même dans le cas où le transport des marchandises est effectué sur nos propres véhicules, à la charge ou non du destinataire.

Nos marchandises sont toujours vendues de bonne foi, agréées avant le départ ou considérées comme telles.

Nos prix de vente s'entendent hors taxes en usine ou magasin.

Les prix indiqués dans nos offres ou accusés de réception de commandes sont ceux du moment.

Les emballages sont facturés en sus et ne sont pas repris.

Les prix facturés sont ceux de nos tarifs à la date de livraison.

Nos délais sont donnés à titre indicatif et aucun retard ne saurait justifier l'annulation de la commande ni donner lieu à des pénalités ou indemnités.

Nos paiements s'entendent comptants et nets d'acompte.

Nos traites ou acceptations de règlement ne sont pas une dérogation à cette clause. Aucune réclamation n'est recevable dix jours après l'arrivée chez l'acheteur.

Les plans, avants-projets, études ou autres, confiés à nos clients ou fournisseurs, demeurent notre propriété et doivent être considérés comme confidentiels.

Les dimensions, poids, volumes ou autres caractéristiques ne sont donnés qu'à titre de renseignements et sans garantie.

L'attribution de compétences est faite de part et d'autre au Tribunal de Commerce d'Angers, seul compétent pour tous litiges et en tous cas même d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

Toutes clauses contraires de quiconque sont réputées à notre égard nulles et non avenues.

IV - CONDITIONS PARTICULIÈRES

Nos prix s'entendent hors taxe départ nos ateliers, hors emballage en Euro.

Nos machines et automations sont livrées après réception dans nos ateliers de fabrication par le client acheteur.

Le transport, l'implantation, les fondations, la mise en place, les scellements, le raccordement des réseaux d'air comprimé et d'électricité sont à la charge du client.

Si la mise en route est effectuée par nos soins, les frais de transport, d'hébergement et d'intervention sont à la charge du client.

La garantie prend effet dès la mise à disposition après réception (sauf accords particuliers), pour une période de 6 mois.

Elle agit contre toutes pièces reconnues défectueuses sous réserve d'une utilisation correcte, la preuve du vice ou du défaut incombant au client.

Elle comprend la réparation ou le remplacement gratuit des pièces reconnues défectueuses.

Celles-ci devront être retournées, le transport étant à la charge du client.

Ces pièces restent notre propriété.

La réparation, la modification ou le remplacement des pièces pendant la période de garantie ne peut avoir pour effet de prolonger le délai de garantie du matériel et ne couvre pas les défauts qui résulteraient :

- de l'usure normale des machines ou appareils,
- du transport, d'un manque de surveillance ou d'entretien, d'une utilisation défectueuse et d'une façon générale des conditions de stockage, d'exploitation, d'environnement (influences chimiques, atmosphériques, électriques ou autres) non appropriées ou non prévues au départ.

En cas d'intervention d'un monteur, les frais de transport et d'hébergement sont à la charge du client.

Les frais d'intervention seront facturés s'il n'est pas prouvé que le défaut ou la panne incombe directement à la société Planetpal.net - Cidox Sa.

CONDITIONS DE PAIEMENT

- 1/3 du montant TTC à la commande par chèque
- 1/3 du montant TTC à la mise à disposition par chèque
- le solde par traite acceptée à 30 jours de mise à disposition et remise avant enlèvement.

RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Les marchandises vendues restent la propriété du vendeur jusqu'à leur complet paiement.

Le vendeur se réserve le droit de les reprendre en cas de non paiement à l'échéance prévue.